

La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°96 - Mars 2025



Communiqué de l'UNC29

Mémorial Indochine Corée

Les photos parlent d'elles-mêmes...

Ces tags sur les stèles du Mémorial Indochine Corée de l'Hôpital-Camfrout sont une honte envers nos camarades tombés là-bas, ainsi qu'à leurs familles et leur compagnons d'armes.

Nous espérons que l'enquête ouverte auprès de la Gendarmerie permettra d'identifier le ou les criminels, et que ces derniers seront punis comme il se doit.

L'UNC du Finistère condamne fermement cet acte de vandalisme.



L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille, amis, compagnons d'armes et collègues :

- **Thibaut Bataille**, Gendarme au 4ème peloton de l'escadron 27-6 de Hyères, décédé le 3 février 2025 dans un accident de ski. Il était âgé de 24 ans.

- **de Guillaume Friard**, Pompier volontaire à Pénestin (56), décédé le 15 février 2025 dans un accident de la route. Il était âgé de 38 ans.

✉

L'UNC du Finistère n'oublie pas les Victimes des actes barbares et de terrorismes qui sont perpétrés en France et de par le monde.

✉

L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

Législation combattante



Ministère des Armées

Par Arrêtés en date du 21 février 2025, les militaires ayant participé aux opérations

- "ONUST", du 15 avril 2024 au 15 avril 2025
- "EUTM Somalie", du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026

peuvent désormais bénéficier des disposition de l'Article L. 413-4 du code de la défense.

Ce texte permet d'accorder désormais aux militaires, ainsi qu'à leurs ayants cause, servant dans le cadre de ces opérations, le bénéfice de la couverture majorée des risques d'invalidité et de décès prévue par cet article.

Chancellerie



Légion d'honneur

Par Décret n° 2025-166, du 20 février 2025, les contingents de croix de la Légion d'Honneur pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 sont ainsi fixés :

Grand officier	Commandeur	Officier	Chevalier
1	2	10	100*

**dont 5 pour les Français de l'étranger*

Ordre national du Mérite

Par Décret n° 2025-167, du 20 février 2025, les contingents de croix de l'ordre national du Mérite pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 sont ainsi fixés :

Grand officier	Commandeur	Officier	Chevalier
1	5	15	200*

**dont 10 pour les Français de l'étranger*

Les infos de l'UNC29



Commission Communication et Devoir de mémoire

Dans le cadre du devoir de mémoire, la Commission communication et devoir de mémoire a réalisé plusieurs présentations sous forme de planches PowerPoint retraçant des périodes de notre histoire, histoire qui a fait la grandeur de la France.

Ces présentations ont été présentées dans de nombreuses écoles et sont désormais mises à la disposition exclusive des présidents d'UNC locales désireux d'avoir à leur disposition un outil de présentation et d'échanges.

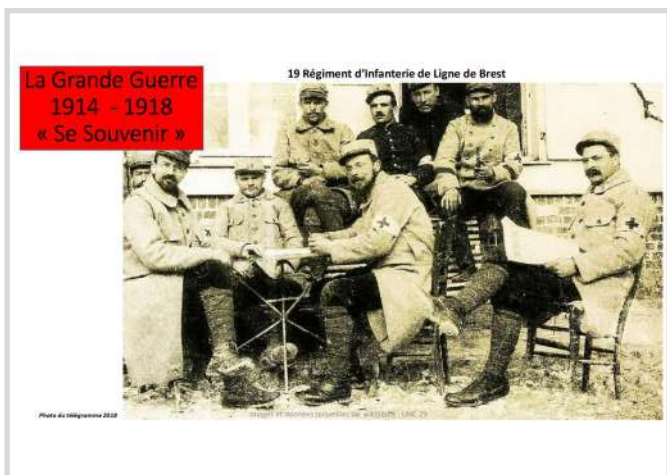
Ces présentations couvrent :

- La 1^{ère} Guerre mondiale,
- La 2^{ème} Guerre mondiale (Bataille de France et Débarquement du 6 juin),
- La Guerre d'Algérie, avec un exemple de fiche d'un Ancien Combattant,
- L'histoire de l'emblème national et du début de la conscription.

Elles sont archivées et disponibles auprès de secrétariat de l'UNC et sont adaptables pour tenir compte des aspects de l'histoire locale.

Elles ne peuvent servir qu'à des présentations effectuées par des membres de l'UNC et ne sont pas utilisables à d'autres fins.

Ces présentations étant trop "lourdes" pour être transmises par mail, il est conseillé de venir les récupérer au siège départemental par le biais d'une clé USB ou de les télécharger sur le site internet de l'UNC29 où elles seront bientôt disponibles sous la rubrique "Infos UNC29" - "Communication et devoir de mémoire".



La vie des UNC locales



UNC de Concarneau

Assemblée générale

Le 25 janvier 2025, l'AG de Concarneau s'est réunie en présence de: Maël de Calan, Président du Conseil départemental, Marc Bigot, Maire de Concarneau, et divers membres associatifs. Pierre Leroy, Président de l'UNC remercie et présente ses vœux à l'assemblée.

Le Maire de Concarneau a rappelé que les cérémonies des 80 ans de la libération de la ville ont été un succès. Il a été en partie l'instigateur. Maël de Calan a remercié l'UNC Concarneau pour son invitation et son devoir de mémoire.



D'autres interventions ont eu lieu notamment Loïc Ollivier, secrétaire, qui a rappelé toutes les activités, cérémonies, sorties, repas etc. ...de l'année. Nos finances sont stables.

Le 7 février 2025 aura lieu à la Mairie de Concarneau la remise de la Légion d'Honneur à Jean Perru qui aura 100 ans le 25 mars 2025. Au cours de la séance le président Pierre Leroy a annoncé qu'il ne se représenterait pas et a clôturé l'assemblée.

Renouvellement du bureau

Suite à la décision de Pierre Leroy de ne pas se représenter, le conseil d'administration a procédé, le 1er février, au renouvellement du bureau.

Loïc Ollivier s'est présenté comme nouveau président, Monique Le Thellec comme trésorière et Colette Marquis en qualité de secrétaire. Suite au vote à bulletins secrets, ce nouveau Bureau est élu à l'unanimité.

Loïc Ollivier a remercié les votants et a souhaité, ainsi que la secrétaire et la trésorière, une harmonie dans le travail. Une explication de ses projets sera présentée lors de la réunion mensuelle du 8 février 2025.



De gauche à droite : Monique Le Thellec, Loïc Ollivier et Colette Marquis



Remise de la Légion d'honneur

Le 7 février 2025 Jean Perru, adhérent à notre association (100 ans le 16 mars 2025), a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur par le général (2S) Hervé Le Bot.

Cette cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de ville de Concarneau en présence de sa famille., de nombreuses personnalités, associations patriotiques et porte-drapeaux.

Le maire de Concarneau, Marc Bigot a salué Jean Perru en retraçant son parcours exceptionnel fait d'engagement, surtout pour le bien des autres.

Anne Friant-Mendres, présidente de l'ANACR 29, a résumé la vie de Jean, de sa naissance à la Forêt Fouesnant, son engagement dans la résistance à 18 ans en rejoignant la compagnie Leclerc, du bataillon La Tour d'Auvergne qui participa à la libération de Concarneau, aux combats de la presqu'île de Crozon et au siège de Lorient.

Pour conclure après les nombreuses interventions Jean Perru a déclaré "je pense à tous ceux qui ont donné leur vie pour que l'on vive "dans un pays libre". C'était ma mission..." avec en conclusion un véritable hymne.

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

La borne de la liberté s'est fait une beauté !

La borne de voie de la liberté de Lavallot à Guipavas rend hommage aux soldats américains qui se sont battus durant l'été 1944 pour libérer la commune. Elle est située à proximité de l'ancienne Batterie de Ménez Torallan surnommée Bloody Hill où les soldats américains ont mené de lourds combats.

Vous êtes au pied de la colline de Ménez Toralan, l'un des points les plus forts de la résistance allemande, à l'Est de Brest, en août 1944 au moment du siège de la ville. Il a fallu trois attaques successives, entre le 12 août et le 2 septembre 1944, pour faire sauter ce verrou allemand qui empêchait la progression des troupes US vers Brest. L'artillerie américaine et les chasseurs bombardiers P47 Thunderbolt, qui attaquaient en piqué ont dû pilonner cette batterie puissamment fortifiée et tout mettre à feu pour permettre aux fantassins de s'emparer de la butte. Le 2 septembre 1944, à 11h du matin, les troupes américaines se lancent à l'assaut de cette colline. Les GI's chargent à la baïonnette mais les parachutistes allemands aguerries défendent leur position avec acharnement. On se livre à une bataille au corps à corps. Après cinq heures de combats meurtriers, les soldats américains s'emparent de cette fortification. Ils baptisent ce haut lieu de combat Bloody Hill. La conquête de la Colline sanglante constitue un gain important et permet à l'armée américaine d'avancer son flanc sur 3 kilomètres le long de l'Élorn et de pénétrer dans Brest par le quartier de Saint-Marc.



La borne de la liberté a été restaurée et repeinte dans un style moderne, alliant créativité et respect des symboles historiques. Cette initiative a permis de préserver son sens profond et sa valeur emblématique, tout en lui donnant une nouvelle vie. Une démarche réalisée dans un esprit de devoir de mémoire, afin de transmettre aux générations futures l'importance des luttes pour la liberté, par Romain B. Merci l'artiste !

Assemblée générale

Dimanche 2 février 2025 s'est tenue notre assemblée générale sous la présidence de François Urbide dans une atmosphère conviviale et studieuse, marquée par des échanges enrichissants et des débats de qualité.



Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble des intervenants qui ont contribué à la réussite de cette journée : le Sénateur Philippe Paul, les Maires de Guipavas Fabrice Jacob et du Relecq-Kerhuon Laurent Péron, , François Sévin, Président départemental, Charles Bizien, Vice-Président départemental chargé du social. Votre présence et vos interventions ont été précieuses. Un immense merci à vous tous !

Les différents rapports, moral, d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité.

De plus, Henri Boulic a reçu la médaille du mérite UNC, échelon bronze, en reconnaissance des services rendus à l'association en tant que photographe. Un grand merci à toi, Henri !

Au cours de cette assemblée générale, un cadeau a été offert à notre trésorier, Richard Wickersheimer qui a choisi de transmettre le relais après 17 années de dévouement et d'engagement. Un immense merci à toi, Richard, pour ton travail exceptionnel !



La journée s'est poursuivie par un repas convivial, unanimement apprécié par l'ensemble des convives. Nous tenons à féliciter chaleureusement les Établissements Quiviger pour la qualité et la saveur des mets qui nous ont été servis.

Bravo pour cette prestation !

Un grand merci à tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur travail, qui ont contribué au succès de cette assemblée générale.

Élection du Bureau

Le vendredi 7 février 2025, conformément à nos statuts, a eu lieu l'élection du bureau de l'association, dont la composition est la suivante :

François Urbide, Président

Pierre Grandjean, vice-président

Roger le Coz, vice-président en lien avec la mairie du Relecq-Kerhuon Serge Beyou, secrétaire, Annick Billon-Moal, trésorière / secrétaire adjointe.

À noter 3 entrants au conseil d'administration messieurs Alain Maze, Clément Grava et Didier Génard.

Bienvenue à vous trois, félicitations à tous.

UNC de l'Hôpital-Camfrout

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association locale de l'Hôpital-Camfrout s'est tenue le samedi 01 février 2025 à 10h30 en présence du Maire, du correspondant défense et d'une trentaine de membres.

Activités de l'association

La secrétaire Laurence Nicolas a exposé le compte-rendu d'activités de l'année passée et présenté les principaux événements prévus pour 2025.

L'association a participé à de nombreuses manifestations sur la commune et à l'extérieur, dont 16 participations avec notre drapeau.

Les nouvelles départementales et nationales ont été évoquées, notamment la demi-part fiscale à partir de 74 ans pour les veuves, ainsi que l'augmentation de l'allocation de reconnaissance du combattant.

Notre trésorier, Hervé Rambert a présenté un bilan financier en équilibre.



Effectif

L'effectif compte 54 adhérents, soit un de moins que l'an passé (34 actifs, 19 veuves Anciens Combattants et 1 AEVOG, ainsi que 3 sympathisants).

Composition du bureau

Président honoraire : René Rouault - Président : Jean-Claude Laot - Vice-présidente : Marie-Claude Le Vey - Secrétaire : Laurence Nicolas - Secrétaire adjoint : Didier Nicolas - Trésorier : Hervé Rambert.

De gauche à droite : Laurence Nicolas, Jean-Claude Laot, Marie-Claude Le Vey et Hervé Rambert

UNC de La Forest-Landerneau

Cérémonie commémorative au Fessiou

Le samedi 1^{er} février 2025 un hommage a été rendu, par la population forestoise et les UNC voisines, à Marcel Boucher (19 ans), André Garrec (21 ans) et Guy Raoul (24 ans), tous trois Francs-tireurs partisans, qui ont été fauchés le 4 février 1944 par les tirs d'une patrouille allemande alors qu'ils rejoignaient un autre maquis en vue de la libération de Brest.

A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité.



UNC de Landerneau

Visite aux élèves de l'école Lucien Kerlann de Pencran

Patrice L'Her, président de l'UNC de Landerneau et Gaëlle Quéré, secrétaire de la section, ont tenu à remercier deux classes de CM1-CM2 de l'école Lucien Kerlann à Pencran pour leurs lectures et leurs réalisations effectuées dans le cadre du 80ème anniversaire de La Libération.



À ce titre, Patrice L'Her a remis respectivement à Annie Languenou et à Estelle Beuzit le diplôme de reconnaissance de l'UNC pour leurs actions en faveur du Devoir de Mémoire.

Afin de donner envie aux élèves d'approfondir leurs connaissances en Histoire, Gaëlle Quéré leur a présenté certains lieux incontournables, à savoir : Les tranchées de Plouédern, Le Fort Montbary, Le Musée Mémoires 39-45. Un bel échange constructif s'est noué avec les élèves qui étaient particulièrement fiers et honorés de cette reconnaissance.

Félicitations aux élèves et à leurs institutrices !

UNC de Landunvez

De Père en Fils

Lors de l'assemblée générale de l'UNC Landunvez, le 24 janvier dernier, en présence du correspondant défense Benoist Le Jeune, le président Georges Déniel a officialisé la passation de suite de porte-drapeau entre Antoine Le Vaillant et son fils Patrick.

Antoine, ancien d'AFN, après 30 ans d'exercice comme suppléant dans un premier temps puis titulaire, a souhaité passer la main.

Son fils Patrick a pris le relais. Soldat de France, il a effectué son service national dans la Marine Nationale, sur la Jeanne d'Arc.

Un pot s'en est suivi pour célébrer cette relève.



UNC de Landéda

Participation au Centre du Service Militaire Volontaire

Une cérémonie de remise de bâchis (bonnets de marin) et de tricornes au profit des volontaires du Service Militaire Volontaire de Brest s'est déroulée au centre Marine La Villeneuve le lundi 24 janvier 2025 sous la présidence du contre-amiral Yann Bied-Charreton, adjoint au commandant de la zone maritime Atlantique.

À cette occasion et sur invitation du capitaine de corvette Patrice Magotteaux, une délégation composée de Laurent Le Goff, adjoint au maire et correspond Défense représentant David Kerlan maire de la commune, de Philippe Roué, de Claude Deschenes, respectivement président et secrétaire de l'UNC et de Michel Reynaud, président local de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers a assisté à cette cérémonie qui s'est parfaitement déroulée sous le soleil brestois.

Pour mémoire, le Service Militaire Volontaire est un dispositif militaire cofinancé par le Fonds Social Européen destiné à favoriser l'insertion citoyenne et professionnelles des jeunes Français âgés de 18 à 25 ans exclus du marché de l'emploi.



De gauche à droite : Michel Reynaud, Claude Deschenes et Philippe Roué

À l'issue de cette cérémonie clôturée par le défilé des volontaires et le rafraîchissement, la délégation a remercié le commandant et le commandant en second pour l'invitation et l'accueil du personnel de cette unité.

L'ensemble des volontaires



UNC de Landivisiau

Assemblée générale

L'Assemblée Générale annuelle de l'UNC de Landivisiau s'est tenue Dimanche 9 février 2025, Espace Yves Quéguiner, en présence de Laurence Claisse, maire de Landivisiau, du Sénateur Philippe Paul, du Commandant de la Base Aéronavale le capitaine de Vaisseaux Marc Bourdilleau, du responsable de secteur 12 René Delaunay. De très nombreux adhérents s'étaient déplacés pour y assister.

Le président Alain Chagniot a ouvert la cession et fait observer une minute de silence en hommage à nos camarades disparus en 2024 dans les différents conflits ou décédés en service. Il y a associé nos adhérents décédés en 2024 ainsi que ceux absents ou empêchés par des ennuis de santé.

Le secrétaire Yves Berthou a présenté le rapport moral et d'activités. Les effectifs sont en hausse tous les ans depuis quelques années grâce à l'arrivée dans nos rangs de nombreux OPEX. Il a rappelé que le décret 2023-1215 du 20 décembre 2023, permet de bénéficier de la carte du Combattant aux personnes réunissant 112 jours de présence au titre de l'AFN ou des OPEX au lieu de 120 jours antérieurement.

L'association a participé aux cérémonies commémoratives avec la présence de son porte-drapeau sur Landivisiau et s'est déplacée lors de cérémonies dans les autres villes où nous étions invités.

Le Trésorier Yvan Leroy a présenté les finances de l'association qui sont saines avec un léger excédent annuel. L'ensemble des autorités invitées a salué le rôle essentiel de notre association patriotique pour son implication dans le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations.

Une remise de médailles a eu lieu en fin de l'assemblée : Philippe Le Peltier, la croix du Djébel bronze, Philippe Rivière le Mérite UNC bronze.

Les Médailleurs accompagnés des Autorités et du bureau local de l'UNC



UNC de Lannilis Tréglonou

Jean-Louis Morvan quitte la présidence

L'UNC de Lannilis Tréglonou a tenu dimanche 2 février son assemblée générale devant une soixantaine d'adhérents. Le président a remercié les élus pour leur présence soulignant ainsi leur intérêt pour l'association : Jean-François Treguer, maire de Lannilis et président de la CCPA, de Cécile Leroux, adjointe aux associations, de Christelle Hélias en charge du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), de Pascal Simier conseiller défense et de Philippe Roué président de l'UNC de Landéda et de Claude Deschesne secrétaire. Guy Taloc, Maire de Tréglonou et conseiller départemental, était excusé.



Après un moment de silence en mémoire de François Le Borgne, ancien combattant adhérent à l'association, de Jo Bégoc, décédé récemment, et des militaires morts en service commandé au cours de l'année 2024, le président Jean-Louis Morvan présentait le bilan des activités de l'année écoulée.

Outre les commémorations habituelles du 8 mai et du 11 novembre, l'année a été marquée par deux manifestations importantes. L'assemblée générale départementale qui a rassemblé 200 personnes venues de tout le Finistère et vu un défilé vers la place Leclerc de 80 drapeaux et d'un détachement des marins du Service militaire adapté (SMA) de Brest. Un banquet regroupant 180 personnes a clôturé cette journée.

La deuxième cérémonie importante de l'année a été la commémoration, le 11 août, du 80^{ième} anniversaire de la libération de Lannilis. La journée a débuté par une cérémonie au monument de la résistance à Kerbabu au cours de laquelle le conseil municipal jeunes a déposé une plaque du souvenir. Puis un défilé, animé par Jo Roussel et un véhicule de Brest 44, a conduit tous les participants du chemin des Dames par la rue de Verdun à la mairie où avait lieu la cérémonie officielle avec l'inauguration de la Borne de la liberté

Le Président Jean-Louis Morvan, le trésorier Jean-Louis Kerboull et Yves Lossouarn faisant partie du tiers sortant ne se représentaient pas. Sébastien Orange, Fabrice Miry et Philippe Lavigne entrent au conseil. Celui-ci se réunira sous quinzaine pour élire son nouveau bureau. Claude Deschesnes, secrétaire de l'UNC de Landéda, à l'aide d'une vidéo très documentée, a fait un rappel des droits des combattants.



Jean-Louis Morvan, après 15 ans de présidence et de 19 années de secrétaire trésorier auparavant, quitte la présidence. Il a tenu à remercier tous ceux qui l'ont accompagné pendant toute cette période en particulier le conseil d'administration. Ses remerciements s'adressaient aussi au CMJ pour leur participation à toutes les manifestations patriotiques et à la municipalité auprès de laquelle il a toujours trouvé une oreille attentive. Il aura marqué ses mandats successifs avec de nombreuses initiatives dans le but que le devoir de mémoire s'installe dans l'esprit de la population. Il a su ouvrir l'association à une équipe de jeunes motivés prêt à prendre le relais.

Un nouveau Bureau

Réuni le 13 février, le nouveau conseil d'administration de l'UNC de Lannilis Tréglonou a élu son Bureau qui se compose désormais comme suit :

Président : **Pierre Troadec**

Vice-président : **Philippe Lavigne**

Secrétaire : **Fabrice Miry**

Secrétaire adjoint : **Philippe Marin**

Trésorier : **Fred Chavet**

Trésorier adjoint : **Sébastien Orange**

Les autres membres du Conseil d'administration sont : **Philippe Derrien, Jean-Pierre Gorny, François Donvel, Jean Floc'h, Joseph Pellé et Jacques Gouriou**



Jean-Louis Morvan et Pierre Troadec entourés des membres du Conseil d'administration

UNC de Roscoff

Assemblée générale

L'UNC de Roscoff a tenu son assemblée générale le 25 janvier dernier en présence de Michel Autret, adjoint au maire.



L'association compte 40 adhérents dont deux OPEX, un Soldat de France et une veuve. Georges Terrier, président, et Louis Clédic, trésorier continuent leur mandat. Patrick Avril est élu au poste de secrétaire.

Comme chaque année, l'association s'investira dans l'organisation des cérémonies patriotiques de la commune.

Cette assemblée a permis aux adhérents de se retrouver et de partager un repas ensemble.

De gauche à droite, Michel Autret, adjoint au maire, Georges Terrier, Patrick Avril et Louis Clédic

UNC de Loperhet

Assemblée générale

L'UNC de Loperhet a tenu son Assemblée Générale le 2 février en présence de Nathalie Godet, Maire.

Après la minute de silence observée en mémoire des adhérents ou de leurs conjoints décédés ces dernières années, le Président de l'UNC a fait le point des effectifs et a commencé par rendre hommage à notre doyenne, Janine Bernard, qui fêtera ses 100 ans en août prochain. Jeune engagée, elle a participé à la guerre d'Indochine comme infirmière.

L'UNC, interlocuteur officiel des pouvoirs publics, doit recruter pour compenser l'érosion naturelle par l'âge et compte sur ses adhérents actuels pour l'aider, les conditions d'adhésion, qui ont été rappelées, étant élargies.

Le Trésorier a présenté un bilan positif des finances malgré les charges croissantes.

Le Président a rappelé que, outre les cérémonies patriotiques nationales des 8 Mai et 11 Novembre, l'UNC a participé aux nombreuses commémorations à l'occasion du 80ème anniversaire de la libération du pays, de la venue de la flamme à Plougastel, des célébrations en souvenir des fusillés de Gouesnou et de Guipavas, et l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Jean Kéromnès à l'Hôpital Camfrout...

Il a rappelé l'importance d'être présent tous les 5 décembre à Pleyben pour rendre hommage aux combattants morts en Algérie parmi lesquels notre ami Jean Simon.



De gauche à droite: Fernand Gérard Monnerie, porte-drapeau, Bernard Gourmelon, Trésorier, Nathalie Godet, Maire de Loperhet, et Jean Cariou, Président

Nos amis disparus



UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal : **Jean-Claude Thépaut**, 87 ans, AFN, décédé le 23 janvier 2025 ; **Joseph Le Saint**, 87 ans, AFN, décédé le 15 novembre 2024

UNC de Guilligomarc'h : **Alexandre Conan**, 88 ans, AFN, décédé le 31 janvier 2025

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Francis Séité**, 93 ans, AFN, décédé le 10 février 2025 ; **Antoine Lesven**, 92 ans, AFN, décédé le 23 février 2025

UNC de l'Hôpital-Camfrout : **Jean Alain Ferec**, 91 ans, Indochine, décédé le 3 février 2025

UNC de Kerlouan : **Louis Roudaut**, 87 ans AFN, décédé le 5 février 2025 ; **Henri Guézénoc**, 89 ans, AFN, décédé le 21 février 2025

UNC de Landéda : **Paulette Pronost**, épouse de Ambroise Pronost, adhérent AFN

UNC de Lannilis Tréglonou : **Joseph Bégo**, 90 ans, AFN, décédé le 11 décembre 2024

UNC de Le Folgoët : **Suzanne Le Gall**, 82 ans, Veuve

UNC de Le Trévoux : **Michel Sanna**, 92 ans, AFN, décédé le 4 février 2025, ancien président de l'UNC locale

UNC de Ploudaniel : **Antoinette Chopin**, 83 ans, veuve, décédée le 6 février 2025

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Infos utiles.



Véhicules



Depuis le 1^{er} novembre 2024, le dépannage sur autoroute pour les véhicules de moins de 1,8 tonnes coûte désormais 146,67 €, et pour un véhicule de plus de 1,8 tonnes, il est de 183,83 €.

En cas de panne entre 18h et 8h, le weekend ou un jour férié, une majoration de 50% sera appliquée.

Musique lors des obsèques

Désormais, la diffusion de musique lors d'un enterrement, qui était jusque-là gratuite, sera facturée à la famille.

Les fédérations de pompes funèbres ont conclu un accord avec la SACEM afin qu'une redevance soit fixée sur les chansons diffusées pendant les cérémonies.

Cet accord augmentera le prix des obsèques de 5,00 € environ, même si la famille ne souhaite pas de musique.



Animaux

Pour les détenteurs de chien ou de chat, ceux-ci doivent obligatoirement être identifiés par une puce ou un tatouage afin de ne pas risquer une amende qui peut aller jusqu'à 750 €.

Pour une adoption, voici donc l'intérêt de passer par une association qui s'occupera de l'identification de l'animal.



Le coin des réseaux



Gendarmerie nationale @Gendarmerie

#HérosduQuotidien 🇫🇷 Cérémonie d'hommage aux héros de la #Gendarmerie aux Invalides présidée par le ministre de l'Intérieur @BrunoRetailleau.

En 2024, 13 gendarmes sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions. 📷 Gnd R. Culpin #SIRPA

Ministère de l'Intérieur et 6 autres personnes

6:05 PM · 17 févr. 2025 · 21 k vues

Escadrons de Chasse français @EscadronsChasse

Le printemps est bientôt là, les Cigognes survolent déjà le Mont-Saint-Michel 🌞

10:50 PM · 5 févr. 2025 · 3 649 vues

Gendarmerie du Finistère 15 h

Les couvertures à usage unique utilisées pour les gardes à vue connaissent une seconde vie grâce à la Brigade de Chateaulin.

Usagées, elles sont collectées puis reversées à l'association "le sanctuaire de NEVA" située sur la commune de Plomodiern.

Cette association accueille des animaux qui pour beaucoup d'entre eux, ont été sauvés lors d'enquêtes judiciaires. Elle les soigne et les ré-éduque en vue de leur trouver une nouvelle famille.

👉 Aujourd'hui, il est possible d'adopter IKOS un Staff mâle âgé de 07 ans ainsi qu' ISATIS, une très belle Saint Bernard âgée de 04 ans en contactant l'association au 07 80 36 17 81 📞

👤 : Nicolas Brigade de Chateaulin

#animaux #refuge #AVosCotés #chateaulin #plomodiern

1,2 K 130 commentaires · 240 partages

Ministère des Armées @Armees_Gouv

👏 Clap de fin des #InvictusGames2025

Les 19 athlètes 🇫🇷 ont fait vibrer Vancouver et Whistler et ramènent 15 médailles dans leurs valises 🏆

Un bel exemple de reconstruction par le sport pour nos militaires et vétérans blessés 🙌

defense.gouv.fr/actualites/ret...

Sports Défense et 8 autres personnes

5:00 PM · 18 févr. 2025 · 8 099 vues

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 — ✉ unc29@unc29.fr
<http://www.unc29.fr>

📘 <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> 🐦 <https://twitter.com/unc29>
📷 <https://www.instagram.com/unc.29>

Horaires du Siège au public
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00